

étoit attaquée dans la nuit. On prit aussitôt quelques mesures de précaution et avec l'approbation du major-général Patterson et la permission de S. E. le gouverneur, une compagnie se forma pour défendre l'église. Elle se procuró des armes et les déposa dans le bas de l'église. Il n'en fallut pas davantage pour faire répandre le bruit qu'on en voulait à la vie des citoyens; et aussitôt la populace commença à s'attrouper. Le chef ne fut pas longtemps sans arriver et pour écartier tout sujet d'appréhension, il fit enlever les armes à feu de l'église. Mais l'alarme étoit sonnée et les brigands, les fanatiques en profitèrent, probablement, pour essayer de mettre à exécution leur criminelle dessein, d'écraser ceux qui leur portaient ombrage; et c'est sans doute parce que les troupes n'étoient des entraves à leur affreux projet, qu'ils se sont rués sur elles. Faute le ciel que ce soit la fin de ces scènes d'horreurs et que nous soyons assez sages pour ne jamais donner lieu à de semblables désastres!

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—On écrit de Lyon :

“Les Frères de la Doctrine Chrétienne ont dans notre ville un pensionnat de trois à quatre cent élèves. Cette année ils avaient voulu joindre aux cours ordinaires des cours de physique, de chimie et d'histoire naturelle dont trois professeurs de la faculté des sciences de Lyon s'étoient volontier chargés. Depuis le commencement de l'année scolaire, ces messieurs donnaient donc dans cette école une ou deux leçons par semaine à 90 élèves réunis. Or, il y a deux mois, chacun d'eux a reçu d'Paris défense de remettre les pieds dans la maison des Frères pour y donner des leçons. Ainsi, non seulement on ne veut pas laisser aux catholiques la liberté d'enseigner, mais encore on s'oppose à ce que les professeurs eux-mêmes de l'Université enseignent aux enfants chrétiens les sciences les plus inoffensives. Quel mal peuvent faire à ces élèves des Frères des leçons de chimie, de physique et d'histoire naturelle? Quant aux honnables professeurs de la faculté des Sciences, seraient-ils suspects de jésuitisme, par hasard? En ce cas, ils doivent s'estimer heureux d'être inamovibles. Toute fois, on pourra bien leur demander quel jour leur billet de *non congréganisme*.”

—Le dernier numéro de la revue critique qui porte pour titre *Bibliographie Catholique*, consacre un article à l'examen de l'intéressant ouvrage publié par un catholique sur le mouvement religieux en Angleterre. Voici un extrait de cet article qui vient à l'appui de nos recommandations.

“Cet ouvrage doit intéresser tout zélé catholique; il est impossible de ne pas éprouver la plus vive satisfaction en constatant ce mouvement providentiel et ces conversions multiples qui rappellent en quelque sorte les premiers siècles de l'Eglise. L'Angleterre qui, en 1792, comptait 85 échelles, en a 500 aujourd'hui. En voyant une aussi étonnante progression, on conçoit et l'on partage les espérances de l'auteur pour un retour complet à l'unité. On trouve dans ce livre de nombreux relevés statistiques sur tout ce qui a rapport au mouvement religieux.”

“Il serait à désirer que cet ouvrage fût beaucoup plus détaillé; les intérêts détaillés qu'il renferme sont en général peu connus; s'ils étoient plus répandus, peut-être l'exemple de l'Angleterre ranimerait-il le zèle, et ferait sortir de leur apathie, indifférence et de leur tourment morale tant de personnes qui semblent regarder l'étude de la religion comme la science la plus inutile, et les pratiques qu'elle prescrit comme le partage d'un esprit étroit et faible.”

—M. de Montalembert s'est montré, dans la séance des pairs du 16 avril, trop chaleureux défenseur de la religion, pour que les catholiques ne lui en témoignassent pas leur reconnaissance. Déjà de nombreuses félicitations lui ont été adressées à ce sujet. On cite, entre autres, celle du châpitre de la cathédrale de St. Brieuc qui s'est fait, auprès de l'éloquent orateur, l'interprète des sentiments du clergé de cette ville. Une nombreuse députation de catholiques s'est rendue chez M. de Montalembert pour le complimenter et le remercier de ses efforts en faveur de la cause la plus sacrée.

“Pendant que le clergé, a répondu le noble pair, exerce sa sainte mission en disciplinant nos âmes, c'est à nous, laïques, de lui payer notre dette en revendiquant pour lui et pour nous la liberté, qui est toujours le premier besoin de l'Eglise. Pour y parvenir, nous n'avons jamais trop de courage, de patience et de confiance en Dieu. Nos adversaires sont nombreux, acharnés et redoutables; mais notre devoir n'est pas de vaincre, notre devoir est de combattre.”

—On écrit de Lyon à l'Univers, le 7 juin :

En France un public vite, mais le Gouvernement se tromperait fort s'il croyait que les questions de conscience peuvent s'effacer dans le cœur des catholiques. La cause de la liberté d'enseignement a déjà fait de grands pas. La capitale a envoyé aux provinces le récit des luttes de la tribune, et déjà les villes les plus importantes participent à ce mouvement et ont reçu des débats parlementaires une impression dont aujourd'hui elles nous renvoient l'écho.

Chaque jour enregistre les manifestations des membres du clergé qui se réunissent au corps de l'Episcopat. C'est le signe de l'unité qui confond dans une même action tous les ordres de la hiérarchie sacerdotale.

L'Eglise a ainsi, par la bouche de ses premiers pasteurs, accordé la plus belle récompense au courage de ses éloquents défenseurs, et notamment du plus chaleureux de tous, M. le comte de Montalembert. Tous les classes de la société, qui, comprenant leurs plus essentiels devoirs, sont éclatées par tout les marques de leur sympathie et de leur adhésion. Le jour viendra bientôt où chaque catholique sentirà le besoin de faire acte de foi en faisant acte de citoyen.

Lyon, la cité éminemment religieuse, et où toutes les généreuses inspirations vibrent si bien dans les cœurs, vient de donner un exemple qui marquera dans l'ère nouvelle où nous entrons. On avait appris, seulement la veille, l'arrivée de M. Montalembert, et le noble Pair, encore ému des félicitations des catholiques de Paris et de la jeunesse studieuse de Belgique, a trouvé dans cette ville une ovation d'autant plus flatteuse qu'elle étoit plus générale et plus spontanée.

La foule, à laquelle s'étoit joint un certain nombre de personnes venues des environs, s'étoit réunie à l'archevêché, où S. E. le Cardinal, quoiqu'absent pour la première partie de cette journée, avoit offert une hospitalité empresse à l'illustre voyageur. Cette démonstration toute catholique avoit rassemblé plus de 600 hommes qui, quelles que fussent leurs opinions, se sentaient heureux de donner un gage solennel de leur attachement à la religion et à la liberté.

Après une éloquente adresse prononcée par M. Audin, le savant auteur des histoires de Luther et de Calvin, au nom de cette nombreuse assistance M. de Montalembert a pris la parole. Non content de répondre avec ardeur à la démonstration flatteuse dont il étoit l'objet, il a voulu indiquer la voie légale et constitutionnelle que devaient suivre des citoyens catholiques dans un pays libre. Les applaudissements qui ont accueilli, à plusieurs reprises, cette vive allocution, ont témoigné la réception où sont tous ceux qui l'entouraient de marbre avec énergie et persévérance. La même pensée a été développée ensuite, dans une conversation spirituelle et animée que M. de Montalembert a entretenue avec divers groupes qui se pressaient autour de lui.

Voici le discours de M. Audin, et la réponse de M. de Montalembert, telle que les donne l'*Union des Provinces*:

M. Audin s'est exprimé ainsi :

“Monsieur le comte,

“Les catholiques de Lyon viennent vous saluer au nom des saintes lettres dont vous êtes l'auteur, et comme orateur et comme historien; au nom de ce poétique moyen à ce que vous avez ravivé au souffle de la foi et de la science. La grande famille du Christ vous a rencontré, par la bouche des pasteurs, du courage éloquent que vous déployâtes dans une lutte récente où vous méritiez de triompher, si le succès était la consécration obligée du droit et de la raison. Mais la vérité patiente, parce qu'elle est éternelle, comme celle dont elle est la resplendissante image, prévaudra tôt ou tard, et nous marchons vite aujourd'hui! Alors nous n'oublierons pas, M. le comte, que votre parole, qui tombait du cœur et non des lèvres, en avait préparé l'avènement. Déjà s'accomplit pour vous cette loi providentielle formulée par un de ces génies qu'o nomme et qu'on ne loue pas, le comte de Maisire. Même sur cette terre, comme il l'enseigne, la couronne ne manque jamais à qui fait son devoir: la vôtre est dans les sympathies et l'admiration que s'empresse de vous témoigner cette vieille cité gauloise où sur tant d'édifices sacrés et civils vous trouverez les stigmates du dévouement de nos pères à leur Dieu ainsi qu'à leurs libertés. Un docteur de la primitive Eglise, Tertulien, disait aux empereurs de Rome païenne: “Avez-vous peur de nous? nous obéissons à vos édits, suivant le précepte de l'apôtre, et nous ne vous demandons rien;—rien, sinon que vous nous laissiez écrire et enseigner librement.” C'est aussi tout ce que nous réclamons aujourd'hui. Vous continuerez, M. le comte, d'être l'organe et l'intérêt de nos besoins intellectuels, parce que fait oblige, et qu'il est écrit dans ce livre inspiré qui vient apporter aux peuples dormants dans l'idolâtrie et l'esclavage, des lettres de salut pour l'éternité, et d'émancipation pour cette vie: “L'homme ne se nourrit pas de pain seulement, mais encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.”

M. de Montalembert a répondu :

“Je crains, messieurs, que vous n'estimiez beaucoup trop haut les faibles services que j'ai pu rendre à la cause catholique. Je n'en reçois pas moins avec humilité et avec reconnaissance les témoignages de votre affectueuse confiance: je vous demande la permission de les communiquer à ceux d'entre mes nobles collègues de la chambre des Pairs qui, dans la lutte récente, ont apporté un secours si désintéressé et si efficace à la défense de la liberté et de la religion.

“Il est bien doux, au reste, de trouver ces généreuses sympathies au sein de cette ville qui a été le berceau de la foi parmi nous: qui a été le théâtre de tant de martyrs; qui, depuis le premier siècle de l'Eglise chrétienne jusqu'à la fin du dix-huitième, a fourni tant de champions à la liberté religieuse, d'où, dans ses derniers tems, est parti le premier signal d'une indispensable et salutaire guerre contre le monopole destructeur de la religion et de la charte. Que l'exemple de nos aïeux nous éclaire et nous guide! Il est tems pour les catholiques de descendre, comme catholiques, dans la vie publique, pour y défendre sans arrière-pensée la plus belle des causes. Nous n'avons rien à cacher: nous ne sommes pas des conspirateurs. Dans un pays où la liberté et la légalité sont de droit commun, nous voulons cette